



Acte n° 2024C257

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 DECEMBRE 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 27

Pouvoirs : 11

Votants : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 12/12/2024

Le 19 Décembre 2024, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle polyvalente, 3 place Marcel Bonnet à Ambérieux-en-Dombes (01330).

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Frédéric VALLOS, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir à Marc PECHOUX), Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Ingrid BESSON (Pouvoir à Richard PACCAUD), Carole BONTEMPS-HESDIN (Pouvoir à Gabriel AUMONIER), Emmanuelle CARGNELLI, Jacques CORMORECHE, Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Agathe IACOVELLI (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Patrick NABETH), Nathalie TISSERAND (Pouvoir à Vincent LAUTIER), Catherine VIGNON (Pouvoir à Valérie BOYER).

Secrétaire de séance : Stéphane BERTHOMIEU.

OBJET : ENVIRONNEMENT – GEMAPI – Demande de subvention pour le poste de responsable environnement dans le cadre du 12^{ème} programme de financement de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

M. David POMMIER, Vice-Président en charge de la GEMAPI, rappelle que la CCDSV a approuvé le contrat triennal 2022-2024 par délibération n°2022C147 du 15 septembre 2022. Elle souhaite désormais s'inscrire dans un nouveau contrat de territoire sur les années 2025-2027 avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Conseil départemental de l'Ain. Ces contrats visent à mener des actions pour améliorer l'état physique et le fonctionnement hydrologique des milieux aquatiques et humides liés à la masse d'eau du Formans et de compétence GEMAPI de la CCDSV.

Le volet B du nouveau programme est dédié au grand cycle de l'eau. 100% du temps d'animation du poste de responsable environnement est consacré à la mise en œuvre des fiches actions du volet Grand cycle de l'eau. A ce stade, il peut bénéficier d'une aide financière de 50% calculé sur la base de 100% du salaire brut annuel auquel est appliqué un coefficient de 1,3 pour un montant estimatif qui s'élève à 41 405 €.

Le 12^{ème} programme de financement de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse débute au 1^{er} janvier 2025 et les nouvelles conditions de financement sur les postes ne sont encore pas connues. Le calcul de l'aide sera ajusté lorsque les nouvelles conditions seront connues.

La demande de subvention doit néanmoins être effectuée avant le 31 décembre 2024 afin qu'elle puisse être instruite en 2025.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/12/2024.

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide à l'unanimité :

- **DE SOLLICITER** les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse pour le poste de responsable environnement ;
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à cette demande ;
- **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au budget GEMAPI.

Fait à Ambérieux-en-Dombes, le
19/12/2024

Le Secrétaire de Séance,
Stéphane BERTHOMIEU



Le Président,
Marc PECHOUX



Affichage sous format électronique : 23/12/2024